

## PROFESSION DE FOI

### « Une ambition pour la recherche juridique à Toulouse »

Mathieu Carpentier - Clémentine Bories - Jean-François Giacuzzo

Nous avons l'honneur et le plaisir de présenter notre candidature au Conseil de l'École de droit de Toulouse - Recherche (EDT-R). Ce nouveau centre de recherches offre des opportunités et des potentialités nouvelles. En un mot, tout reste à faire, tout reste à construire.

Le sens de notre candidature n'est pas uniquement de défendre des idées et un projet pour l'avenir de la recherche juridique ; il est également de porter un engagement au service de la communauté des chercheurs en droit toulousains.

Trop longtemps, la recherche juridique toulousaine a été parasitée par des querelles de chapelles, des conflits inutiles entre centres de recherches. L'éclosion de l'EDT-R doit être l'occasion de mettre définitivement cette période derrière nous. La double appartenance en sera un moyen précieux. Nous ne sommes donc certainement pas les candidats de nos départements respectifs. Nous entendons uniquement travailler au service de la recherche en droit public, et de la recherche juridique plus généralement, à Toulouse, dans un esprit de responsabilité, d'écoute et de coopération.

Notre projet s'organise autour de cinq axes, dont voici un résumé sommaire.

#### **1. Une logique décentralisatrice**

Il est nécessaire de maintenir une logique décentralisatrice, fondée sur le principe de subsidiarité. Les départements doivent continuer à prendre en charge ce que l'on pourrait appeler la recherche du quotidien : l'organisation des colloques et journées d'études, les actions à l'endroit des doctorants, les déplacements des chercheurs aux colloques et congrès nationaux et internationaux, etc. Cela suppose de laisser aux départements une importante autonomie fonctionnelle et financière et de leur attribuer les moyens logistiques et humains nécessaires à la bonne marche de leurs activités.

L'enjeu est aussi de fluidifier les relations entre les départements et d'encourager leurs collaborations scientifiques. La possibilité pour chaque chercheur d'appartenir à deux départements nous semble être un outil précieux de décroisement. A terme, il paraîtra sans doute nécessaire de réfléchir à l'évolution des départements. Mais c'est là une réflexion collective qui doit être menée dans un esprit de dialogue et de conciliation.

#### **2. Un lieu d'impulsion, pour une recherche ambitieuse**

L'EDT-R doit être le lieu d'impulsion d'une recherche transversale et interdisciplinaire. L'idée est que se développe, encore plus davantage que cela n'est le cas actuellement, le dialogue entre les divers champs du droit, par-delà les *summae divisiones* qui n'ont plus lieu d'être, ainsi qu'avec les autres sciences humaines et sociales.

L'EDT-R doit déployer toute une palette d'outils destinés à soutenir les initiatives des chercheurs de l'EDT-R : groupements momentanés de recherche, chaires, appels à projets internes, accompagnement à la réponse aux appels à projets nationaux et internationaux, grands événements scientifiques marquants, etc.

Il importe que l'EDT-R acquière une véritable identité scientifique : création d'une revue, reprise en main des presses de l'Université, création d'une série de conférences (une « chaire Cujas » à l'image de la chaire Perelman à Bruxelles) confiée chaque année à un chercheur étranger de premier plan, etc.

### **3. Une recherche tournée vers l'extérieur**

La recherche menée par l'EDT-R et ses chercheurs doit être résolument ouverte vers l'extérieur, que ce soit à l'échelle locale, nationale et internationale.

A l'échelle locale l'EDT-R doit nourrir un dialogue constant avec les autres disciplines et les autres institutions de recherche qui composent notre EPE et/ou qui sont présentes sur le site toulousain.

A l'échelle nationale, l'EDT-R doit engager des partenariats étroits avec d'autres institutions de recherche, notamment les sociétés savantes. Ainsi, l'EDT-R pourrait devenir l'interlocuteur principal de ces dernières lorsque celles-ci souhaitent organiser leurs congrès ou colloques nationaux à Toulouse.

A l'échelle internationale, l'EDT-R doit œuvrer au développement de partenariats avec les meilleures facultés de droit du monde, autour de programmes de recherches communs, d'échanges de chercheurs ou encore de cotutelles de thèse. L'EDT-R doit soutenir la recherche tournée vers l'international, en s'appuyant notamment sur les ressources offertes par ENGAGE.EU.

### **4. Une recherche ouverte sur la société**

Conformément à une tradition bien établie, la recherche en droit toulousaine doit continuer à être ouverte sur la société, avec un dialogue constant avec les acteurs du droit et de la société civile.

Ainsi, nos relations avec les instances juridictionnelles locales (TA, TJ, CA, CAA...) pourraient être encore renforcées. Par ailleurs les institutions publiques nationales sont souvent demandeuses de l'expertise universitaire. Il serait utile que l'EDT-R développe des partenariats structurants avec les institutions nationales, notamment juridictionnelles (Conseil d'Etat, Cour de cassation, Conseil constitutionnel, Cour des comptes) afin de faire diffuser la recherche toulousaine au sein des lieux d'élaboration du droit.

C'est enfin vis-à-vis du monde professionnel que nos échanges gagneraient à être nourris, spécialement sous l'angle de la recherche. L'EDT-R pourrait être le lieu idoine de diffusion de la recherche de ses membres parmi les différents milieux professionnels du site toulousain.

### **5. Un soutien accru à la recherche doctorale**

L'EDT-R compte quelque 300 doctorants. Il est essentiel qu'elle mène, en lien avec l'École doctorale, une politique résolue de soutien à la recherche doctorale.

Cela passe par un financement accru à la mobilité doctorale, notamment pour des financements qui ne reçoivent pas de solution systématique de financement (participation à des congrès internationaux hors d'Europe, longs séjours de recherche en France, etc.).

Cela passe également par un effort de valorisation de la recherche doctorale, particulièrement lorsque celle-ci porte sur des thèmes porteurs, transversaux ou interdisciplinaires : organisation de doctorales annuelles, ou encore d'un séminaire général permettant aux jeunes chercheurs d'exposer leurs travaux en cours....

**Retrouvez nos propositions détaillées sur**  
<https://sites.google.com/view/ambition-recherche/accueil>